

Informations communales septembre 2022

Urbanisme

Permis de construire :

THIEBAUD Patrice et Catherine Démolition d'un hangar, création abri ouvert, 4 rue de la Côte
rénovation menuiseries et isolation extérieure

Déclarations préalables :

MALLEN Clément	Installation de panneaux photovoltaïques	3 rue des Pellerets
ROBERT Magali	Construction d'un appentis bois	1 B rue du Stade
EARL DEVILLERS	Installation de panneaux photovoltaïques sur bâtiments agricoles	Lieu-dit Sur la Roche

Projet de salle

Afin de concrétiser le dossier de la salle, nous devons trouver un nom à ce bâtiment.

Une réflexion est engagée sur la façon de répondre à cette question, les personnes ayant une idée peuvent s'adresser à la mairie.

Vestiaires du Foot

Suite à l'orage du 26 juin, la toiture et l'intérieur sont endommagés. Les démarches auprès de notre assureur ont été faites. Une bâche de protection a été installée et pour des raisons de sécurité, **le bâtiment est interdit au public.**

La visite d'un expert est prévue le 7 septembre.

Entretien des haies

Dans l'ensemble du village et plus particulièrement
Grande rue, rue Tavernier, rue de L'Étoile

Nous invitons les riverains à effectuer une taille de leurs haies afin de faciliter le passage des piétons.

Pensez aux enfants qui reprennent le chemin de l'école.



Règles générales :

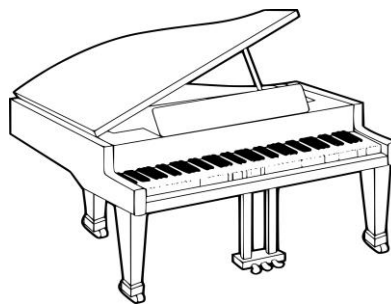
Les haies ne doivent pas encombrer le domaine public et si celles-ci se situent à moins de 2 mètres de la limite de propriété la hauteur ne doit pas dépasser 2 mètres.

Dates à retenir

Du 5 au 17 septembre Fermeture de l'agence postale

30 septembre Réunion du Conseil municipal

Associations



Musique

Cours de guitare et piano : reprise début septembre
Contact et renseignements : Isabelle PETIT au 06.04.43.94.15



Gym et Danse

Accro'Gym
Reprise des cours de gym adulte le 28 septembre
Ouverture d'un nouveau cours de danse individuelle adulte mixte le vendredi 23 septembre
Contact et renseignements au 06.83.06.17.13

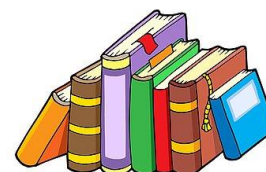
CARTES AVANTAGES JEUNES

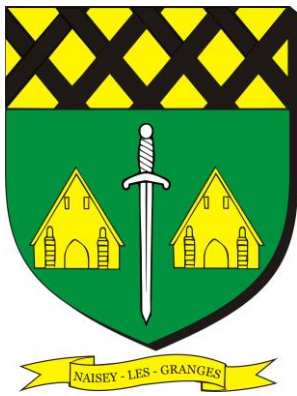
Saison 2022 - 2023

En vente au secrétariat de mairie du **1^{er} au 24 septembre 2022**
pour les habitants de la commune de moins de 30 ans
au tarif de 6 € (**paiement par chèque uniquement**)

Bibliothèque municipale

Réouverture le samedi 10 septembre de 10h30 à 11h30





Mot du maire

Naiséens, Naiséennes,

Dans l'information communale du 9 avril 2021, nous attirions votre attention sur la prolifération des chats sur le territoire de la commune et surtout au milieu du village. Visiblement ce message n'a pas eu l'écho attendu auprès des propriétaires.

Nous sommes confrontés à une situation de plus en plus délicate, voire catastrophique, nous sommes contactés régulièrement par des habitants qui trouvent dans leurs habitations ou dépendances des nichées d'animaux et qui sollicitent l'intervention de la commune, afin de trouver une solution à ces situations.

Aujourd'hui l'ensemble des structures d'accueil d'animaux refuse de les prendre en charge, car ils n'ont plus de possibilités d'hébergement et nous n'avons, nous collectivité, aucun moyen et possibilité d'agir, hormis le fait de trouver une entreprise pour piéger ces bêtes et les faire stériliser. Ceci représente une dépense beaucoup trop importante pour le budget communal, à moins de financer cela par l'impôt.... !

Il me semble que, quand on s'engage à prendre un animal, quel qu'il soit, on en prend en même temps, la responsabilité.

Je reviens donc vers vous, avec insistance, afin que chacun prenne sa part de responsabilité. Pour les propriétaires, il est impératif de faire pucer leur bêtes et les faire stériliser, mais aussi de reprendre ceux qui ont échappé à leur surveillance, afin de les proposer à l'adoption. Pour les non propriétaires, en aucun cas, de nourrir les chats des voisins ou autres.

A chaque transmission de bête à une autre personne, il est conseillé de demander l'aide d'une association, car elle bénéficie de tarifs préférentiels pour les actes de vétérinaire et assure la réalisation des traitements nécessaires à la non-prolifération.

Je vous demande avec insistance, de faire, chacun dans son rôle, le nécessaire pour que la population de chats diminue et que les uns ne subissent pas les désagréments des autres.

Je compte sur le civisme de chacun.

Bien cordialement

Le maire
Jacky Morel



Mairie de Naisy-les-Granges

1, Place de la Poste 25360 NAISEY-LES-GRANGES – Tel : 03.81.55.23.59
mairie.naisy@wanadoo.fr

